



La commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle, 2 427 habitants dans l'Ouest Lyonnais, recrute

Recrutement « Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle » - 35 heures poste non permanent

Sous la responsabilité du responsable du périscolaire, l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants accueillis en maternelle. Il participe et contrôle l'activité de ces deux services. Il assure l'entretien des locaux de l'école et du matériel utilisé par les enfants. Il est en relation avec les familles, les enseignants et les agents du service périscolaire.

Missions

Accompagnement des enfants sur le temps scolaire

- Accueillir les enfants dans les classes, sous la responsabilité de l'enseignant ;
- Assister l'enseignant dans la préparation et la réalisation des activités pédagogiques et éducatives, y compris lors des sorties scolaires et des classes de découverte ;
- Accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne en gardant une attitude bienveillante et éducative ;
- Installer et surveiller la sieste des enfants : préparer les couchages, veiller au maintien d'un temps calme pendant le repos des enfants, surveiller les enfants pendant ce temps de sieste, ranger le matériel une fois la sieste terminée ;
- Appliquer les formations gestes et posture lors de l'accompagnement des enfants ;
- Alerter l'enseignant en cas de dysfonctionnement.

Accompagnement des enfants sur le temps périscolaire

- Accueillir les enfants dans les locaux du périscolaire, sous la responsabilité du responsable du service périscolaire ;
- Préparer et réaliser des activités pédagogiques et éducatives ;
- Accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne en gardant une attitude bienveillante et éducative ;
- Pointer les enfants présents, renseigner les cahiers de liaison et consigner les événements notoires, transmettre les informations au responsable du service périscolaire ;
- Surveiller les enfants dans les espaces extérieurs (cour, parc du chêne) ou dans les locaux intérieurs, y compris accompagnement aux sanitaires et prise en charge des enfants en cas de blessures bénignes ;
- Respecter les consignes en vigueur ;
- Appliquer les formations gestes et posture lors de l'accompagnement des enfants ;
- Alerter le responsable du service périscolaire en cas de dysfonctionnement.

Entretien des locaux

- Nettoyer les locaux de l'école (y compris les classes maternelles et parties communes), les espaces dédiés au périscolaire et à la cantine de façon quotidienne ;
- Trier et évacuer les déchets ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène ;
- Utiliser les produits et matériel adéquats ;
- Appliquer les formations gestes et posture lors de l'entretien des locaux ;
- Alerter le responsable du service périscolaire en cas de dysfonctionnement.

Savoirs être / Savoirs faire

- Appétence pour le travail avec les enfants ;
- Bienveillance ;
- Être réactif et patient ;

- Qualités relationnelles, sens du dialogue et du travail en équipe ;
 - Ponctualité, assiduité ;
 - Connaissance dans le secteur de la petite enfance ;
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités et du statut de la Fonction Publique Territoriale.
-
- Rémunération statutaire (grade ATSEM) + régime indemnitaire ;
 - CNAS.
-
- Poste à 35 heures (temps complet)
 - Horaires de travail 8h00 – 12h15 / 12h45 – 18h30 à effectuer lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le temps scolaire
 - 150 heures de ménage à effectuer hors temps scolaire, pendant les vacances.

Candidature possible jusqu'au 28 juin 2026.

Entretien dernière semaine de juin

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026.

Poste non permanent, CDD d'un an

Renseignements complémentaires

Hervé DUMAS, responsable du service périscolaire, tel : 04 74 72 43 41 / 04 74 01 26 01

CV et lettre de motivation à envoyer par courrier ou par mail à :

Monsieur le Maire

21 place Benoit Dubost

69210 Fleurieux-sur-L'Arbresle

accueil@mairie-fleurieux.fr